



**MILLENNIUM  
CHALLENGE ACCOUNT  
SENEGAL II**

**Compte rendu de la conférence préalable à la soumission des propositions pour les services relatifs à l'Appui à la Gouvernance du Régulateur et Etudes (incluant l'Etude sur l'autonomie financière et l'Appui à l'application de la réglementation)**

**Réf : MCA2/2021/COMPACT/QCBS/RE08\_1/F20**

L'an deux mil vingt-deux et le jeudi 11 août à 15 heures, s'est tenue en ligne, la conférence préalable à la soumission des propositions relatives aux **services pour l'Appui à la Gouvernance du Régulateur et Etudes (incluant l'Etude sur l'autonomie financière et l'Appui à l'application de la réglementation)**.

**Participants :**

Pour MCA-Sénégal II :

- Mme Arame Ndiaye FALL, Directrice de la Passation de Marchés ;
- Mme Paule Marie A. LAKH, Directrice du Projet Réforme ;
- M. Elhadji Mbaye GUEYE Responsable Renforcement du Régulateur
- M. Birama GUEYE, Expert Passation de Marchés.
- Moussa SOW, Senior Procurement Specialist.

Pour les firmes en ligne

- GIZ International Services
- COWATER
- DELOITTE
- MAZARS SENEGAL

Selon les dispositions de la Demande de Propositions (DP), la participation à la conférence préalable n'est pas obligatoire pour les potentiels soumissionnaires.

Le présent compte rendu fait à la suite de la réunion de pré-soumission relative à la Demande Propositions **pour les services relatifs à l'Appui à la Gouvernance du Régulateur et Etudes (incluant l'Etude sur l'autonomie financière et l'Appui à l'application de la réglementation)**.

La réunion a été présidée par Madame Arame Ndiaye FALL, Directrice de la Passation des Marchés de MCA-Sénégal II.

Après avoir identifié les participants présents en ligne, elle a ouvert la séance et a souhaité la bienvenue aux représentants des firmes de Consultants et a expliqué la procédure de déroulement de la séance.

## **1. PRESENTATION DE LA DIRECTRICE DUPROJET REFORME**

Mme LAKH, Directrice du Projet Réforme, a à sa suite fait une brève présentation du COMPACT et du Projet Réforme. Elle a, à cet effet rappelé les composantes du programme Compact Energie du Sénégal qui s'articule autour des trois grands projets majeurs financés par le Gouvernement

américain pour un montant de **550 millions de dollars US** auquel s'ajoute une participation du Gouvernement du Sénégal à hauteur de **50 millions de dollars US** :

- Le Projet transport dont le budget est estimé à 403 millions de dollars US et qui a pour objet la modernisation et le renforcement du réseau de transport de Senelec.
- Le Projet Accès estimé à environ 63 millions de dollars US qui vise l'élargissement et l'amélioration de l'accès à l'électricité dans les zones péri-urbaines et rurales
- Le Projet Réforme dont le budget est arrêté à 47 millions de dollars US avec pour objectif la mise en place d'un environnement favorable à l'amélioration de la gouvernance et à la viabilité financière du secteur de l'électricité.

Elle a ensuite rappelé le mode gouvernance du Compact articulé autour des instances suivantes :

- Le Conseil de Surveillance
- La Direction Générale
- La Cellule d'appui au MCA

Par ailleurs elle a indiqué les composantes du Projet Réforme axé sur :

- La gouvernance du secteur à travers l'amélioration du cadre légal et sectoriel, l'appui au ministère de l'Energie et à la planification sectorielle, la facilitation de la participation du secteur privé.
- Le renforcement du Régulateur à travers l'amélioration de la Gouvernance du Régulateur et l'amélioration du Contenu de la Régulation.
- Le renforcement de l'Opérateur tourné vers l'incitation de la Société nationale d'électricité à une performance améliorée, l'appui à la gestion du réseau de transport et de distribution et la Gestion Environnementale.

#### ○ **Objectif et étendue de l'étude**

L'objectif général de la mission est de contribuer à l'amélioration de la gouvernance régulatoire à travers la mise en place de la nouvelle structure organisationnelle conformément à la loi°2021-32 portant création, organisation, et attributions de la Commission de Régulation du Secteur de l'Energie (CRSE) et son décret d'application.

La mise en place de la nouvelle structure vise :

- La mise en place d'un cadre légal et réglementaire (loi 2021-32)
- Donner des compétences élargies aux segments aval des hydrocarbures
- Renforcer les attributions du régulateur pour répondre aux mutations du secteur de l'électricité
- Mettre en place une commission composée de 3 organes
- Mise en œuvre de la feuille de route

#### ○ **Organisation de la CRSE**

La nouvelle organisation de la CRSE sera composée de :

- **Un Conseil de Régulation** qui dispose d'attributions consultatives et décisionnelles, émet des avis, rend des décisions, prend des règlements et édicte des règlements d'application, examine et approuvera le Programme d'activité et le budget de la CRSE reçu du secrétariat exécutif, etc.
- **Un Secrétariat Exécutif** qui assure la préparation technique des dossiers à soumettre au Conseil de régulation, propose au Conseil de diligenter les enquêtes, contrôles, audits et soumet les TDRs et rapports à sa validation, soumet au Conseil tout rapport d'activité exécuté dans le cadre des missions qui lui sont confiées, etc.
- **Un Comité de Règlement des Différends** qui reçoit et instruit les plaintes de toute personne physique ou morale, instruit et se prononce sur les recours exercés par les candidats soumissionnaires ou demandeur de titres d'exercice, instruit les différends entre les acteurs du secteur de l'électricité, de l'aval hydrocarbure et aval gazier

## ○ **Etendue de l'étude**

L'étude sera menée avec :

- **Une période de base axée sur la structure organisationnelle** avec comme composantes : une méthodologie et un plan de travail, un audit organisationnel et Ressources Humaines de la CRSE, l'élaboration de la nouvelle structure organisationnelle de la nouvelle CRSE, l'élaboration des fiches postes et la soumission de rapport final et la tenue d'ateliers.
- **Une période optionnelle 1 axée autour d'une étude comparative salariale** avec la soumission d'un rapport de cadrage, un état des lieux, un rapport de benchmark, la préparation d'une grille de classification des emplois et des salaires et les modalités d'avancement.
- **Une période optionnelle 2 axée autour d'un plan de développement des carrières** avec la soumission d'un rapport de cadrage, d'un plan de développement des carrières du personnel, d'un programme prioritaire de formations, des rapports d'avancement trimestriels (Formations / accompagnement)
- **Une période optionnelle 3 relative à la gestion administrative et financière** pendant laquelle le Consultant aura à produire un rapport de cadrage, à mettre à jour un manuel de procédures, à préparer les TDR pour l'acquisition de logiciels, à préparer un plan de formation du personnel administratif et financier et à produire quatre (4) rapports d'avancement bimestriel.
- **Une période optionnelle 4 qui aura pour objet la préparation d'un plan d'affaire sur 5 ans.** Pendant cette période le Consultant produira un rapport de cadrage, fera un état des lieux, préparera un plan d'affaires et proposera une méthode de rémunération et de fixation budgétaire du Régulateur.

## **2. Présentation du Senior Procurement Specialist des conditions spécifiques de concurrence et formulation de recommandations aux participants pour une meilleure préparation des propositions à soumettre**

La présentation du Procurement Agent était axée sur les conseils pratiques, notamment les dispositions que les Consultants devront prendre pour une bonne préparation de leurs propositions, les avantages comparatifs et le rappel des principes de Passation de Marchés dans le cadre des financements du Compact.

Il a, à cet effet, demandé aux Consultants de s'approprier la Demande de Propositions en lisant attentivement le dossier, sans négliger aucun détail pour se donner toutes les chances de soumettre la meilleure proposition possible.

Par ailleurs il a indiqué que les propositions seront évaluées par un panel indépendant mis en place par MCA-Sénégal II qui soumettra un rapport argumenté sous-tendu par des commentaires sur les forces et les faiblesses relevées pour chaque Consultant et pour chaque critère.

Il a ensuite rappelé de manière succincte les incitatifs offerts aux soumissionnaires dans le cadre des Compacts MCC, pour donner une meilleure perception du système dans lequel les consultants vont soumissionner. Il a enfin formulé les recommandations pour chacun des critères d'évaluation notamment la capacité organisationnelle et l'expérience du Consultant, l'approche méthodologique et plan de travail et la qualification du personnel clé. Au nombre de ces recommandations, le soumissionnaire devra tenir compte des aspects suivants en préparant sa proposition :

## ○ **Expériences du Consultant :**

Privilégier les alliances entre Bureaux dans le cadre de groupement à formaliser, pour développer des complémentarités et mieux répondre aux exigences ; formuler clairement et de manière exhaustive les références proposées pour en faciliter leur évaluation par le Panel en gardant à l'esprit qu'une vérification des références est faite en cours d'évaluation, par MCA -Sénégal II.

- **Méthodologie :**

S'assurer que la méthodologie est exhaustive et couvre tous les aspects de la mission, que toutes les exigences particulières ont été prises en compte et bien adressées; bien structurer la note de méthodologie de manière à faciliter l'évaluation; arrimer la méthodologie aux spécificités et contexte de la mission et éviter des formulations généralistes; s'assurer de la cohérence du Plan de travail par rapport à la méthodologie développée, du bon phasage des différentes activités à mettre en œuvre; s'assurer que le plan de charge de chaque Personnel clef est suffisant.

- **Personnel-clé :**

Respecter les exigences des TDRs afférentes à la qualification du Personnel-clé, autant que possible, mobiliser des Experts qui répondent à tout point de vue aux exigences fixées, afin d'engranger le maximum de points ; si ce personnel n'existe pas en interne, aller le coopter ailleurs ; s'assurer de la disponibilité des Personnels clefs proposées pour la mission et fournir les CVs suivant le format édicté dans la DP pour en faciliter l'exploitation par les évaluateurs.

- **Contrôle Qualité des Propositions :**

S'imprégner suffisamment de la Demande de propositions dans toutes ses dimensions (I.C, TDR, Clauses contractuelles, etc.); dresser une check List pour s'assurer que l'ensemble des pièces constitutives de la proposition ont été réunies ; mettre en place un mécanisme de revue (Contrôle qualité) et procéder à une auto-évaluation de la proposition et aux ajustements nécessaires, avant sa finalisation; s'assurer que la proposition a été signée par la Personne dûment habilitée par les statuts (à défaut établir une procuration pour la personne mandatée); soumettre la proposition dans les délais prescrits dans la Demande de Proposition et selon la procédure de soumission décrite dans la DP, puisque, passé le délai, la proposition ne sera pas acceptée; répondre avec promptitude aux sollicitations de compléments d'informations qui pourraient être adressées en cours d'évaluation.

- **Recommandations spécifiques sur les modalités de E-soumission**

Compte tenu de l'occurrence des problèmes notés à ce niveau, de fortes recommandations ont été formulées pour que les Consultants s'imprègnent bien des instructions afférentes au mode de soumission de la proposition.

### **3. Séance de Questions/ Réponses :**

A la fin des présentations les participants ont posé les questions suivantes :

- Est-ce que la méthodologie doit prendre en compte l'ensemble des options ou juste l'étude de base ?
- Est-ce que la présentation pourra être transmise aux participants ?
- Dans le cadre d'un groupement, est-ce que la complémentarité entre membres en termes d'exigences demandées (critères de qualification et d'évaluation) serait-elle possible ?(page 155) ?

Des réponses orales ont été données et ces questions seront reprises dans le bulletin Questions / Réponses qui leur transmis. Il a été rappelé par ailleurs aux participants que conformément aux dispositions de la DP, ils peuvent envoyer leurs questions jusqu'à vingt (20) jours de la date limite de dépôt des propositions et que les réponses leur seront communiquées au plus tard dix (10) jours avant la date de dépôt.

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, le MCA-Sénégal II a renouvelé ses remerciements aux Firmes pour l'intérêt manifesté à la mission avant de clôturer la réunion à 16H 05mn.

**Moussa SOW**

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Moussa Sow', written in a cursive style.